

# INSCRIPTION CANTINE, GARDERIE, ÉTUDE

## ANNÉE SCOLAIRE

2024/2025

**Nouveau**: Tous les élèves sont préinscrits (sans date et sans obligation) à la restauration scolaire, la garderie du matin, du soir, l'accueil surveillé maternelle ou l'étude surveillée élémentaire. Les parents doivent <u>uniquement réserver les jours</u> de la semaine pour chaque prestation souhaitée.

### RÉSERVATIONS À EFFECTUER <u>DU 10 JUIN AU 05 JUILLET 2024</u> SUR SON ESPACE FAMILLE PRIVÉ :

http://famille.allauch.com, accès avec vos codes de connexion.

#### **OU PAR PAPIER AU GUICHET FAMILLE - Logis-Neuf**

<u>Pour une première activation</u>, merci de contacter le Guichet Famille au 04 86 67 46 47. Si vous avez oublié votre identifiant, il s'agit du début de votre mail (avant l'@). Pour le mot de passe, cliquer sur « **j'ai oublié mon mot de passe** », noter votre identifiant puis vérifier vos mails.

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION PAR INTERNET

RÉSERVATIONS DES JOURS DE LA SEMAINE SOUHAITÉS (Pour la restauration, la garderie du soir, l'accueil et l'étude surveillée) - <u>Pas besoin de réservation pour la garderie du matin</u>

- 1. Se connecter sur son espace famille privé avec ses identifiants
- 2. Sélectionner l'image de son enfant (avatar avec son prénom)
- 3. Dans la section haute « MA FAMILLE », Cliquer sur la case « MODIFIER LES RESERVATIONS »
- 4. **Choisir la prestation souhaitée**, lire les informations et cliquer sur « **COMMENCER ».** À l'étape suivante, un calendrier mensuel apparait.
- 5. Pour choisir les jours de la semaine souhaités <u>pour l'ensemble de l'année scolaire</u>, procéder comme indiqué ci-dessous :

**ATTENTION: SUR SMARTPHONE, FAIRE CETTE PROCÉDURE EN MODE PAYSAGE** 

- En haut du calendrier, cliquer sur « APPLIQUER UNE PERIODICITÉ »



- Vérifier les dates prédéfinies de la période de réservations puis cliquer sur suivant ↓
- Indiquer si vous souhaitez un rythme (sur 2 semaines si garde alternée) puis cliquer sur suivant ↓
- Cocher vos jours de semaine souhaités puis cliquer sur Appliquer la périodicité 🗸
- Le calendrier se coche automatiquement, cliquer en bas à droite sur ETAPE 2 ↓ un récapitulatif est affiché puis cliquer sur VALIDER, c'est terminé.
- Vous recevrez un mail avec le récapitulatif des jours réservés.

Renouveler cette procédure de réservation pour chaque prestation souhaitée

RAPPEL GARDERIE DU MATIN : Aucune réservation de jour n'est nécessaire pour la garderie matin, c'est une facturation à la présence, l'inscription suffit.

Vous pouvez contrôler, modifier ou annuler des jours réservés jusqu'à 15 jours avant le jour de la rentrée scolaire.